

« Un cachet de cire ? presque... ». Les « crampons métalliques » en 1942

Dominique HARDY

" PIÈCE DU MOIS " DU 6 FEVRIER 2016



La France n'autorisa pas d'autres modes de fermetures pour les lettres chargées que les cachets de cire sauf à une période très particulière, la Seconde Guerre mondiale.

En effet, dans une note parue en 1942, on peut lire :

« En raison de la pénurie actuelle de cire, l'administration autorise la fermeture des chargements-lettres du régime intérieur, dont la déclaration n'excède pas cinq mille francs, au moyen de cachets-crampons métalliques.

Ces cachets-crampons devront être munis de pointes traversant le papier et venant se replier concentriquement à l'intérieur de l'enveloppe sans la détériorer.

Ils devront être apposés en nombre suffisant et de manière àagrafer et retenir tous les plis de l'enveloppe, de part et d'autre des lignes visibles de leur jonction, afin qu'il ne puisse être porté atteinte au contenu sans endommager extérieurement et visiblement ladite enveloppe.

Les cachets-crampons doivent présenter une empreinte uniforme, en relief ou en creux, et reproduisant un signe particulier à l'expéditeur. »

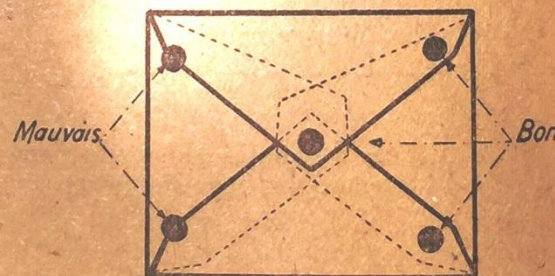
(BO n° 20 du 20 juillet 1942, p 492, Note PB.5 du 8 juillet 1942 relative à la fermeture des chargements-lettres au moyen de crampons métalliques).

RECTIFICATIF du 23 septembre 1942
à la note P.B.5 du 8 juillet 1942 relative à la fermeture des chargements-lettres au moyen de crampons métalliques.

(B. O. de 1942, n° 20, p. 492.)

Supprimer le passage « ...de part et d'autres des lignes visibles de leur jonction... ».

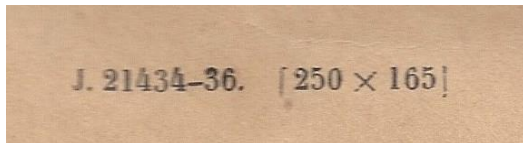
Il importe en effet que les bords des plis soient recouverts entièrement par les cachets crampons-métalliques et non par la moitié du crampon (voir schéma ci-dessous).



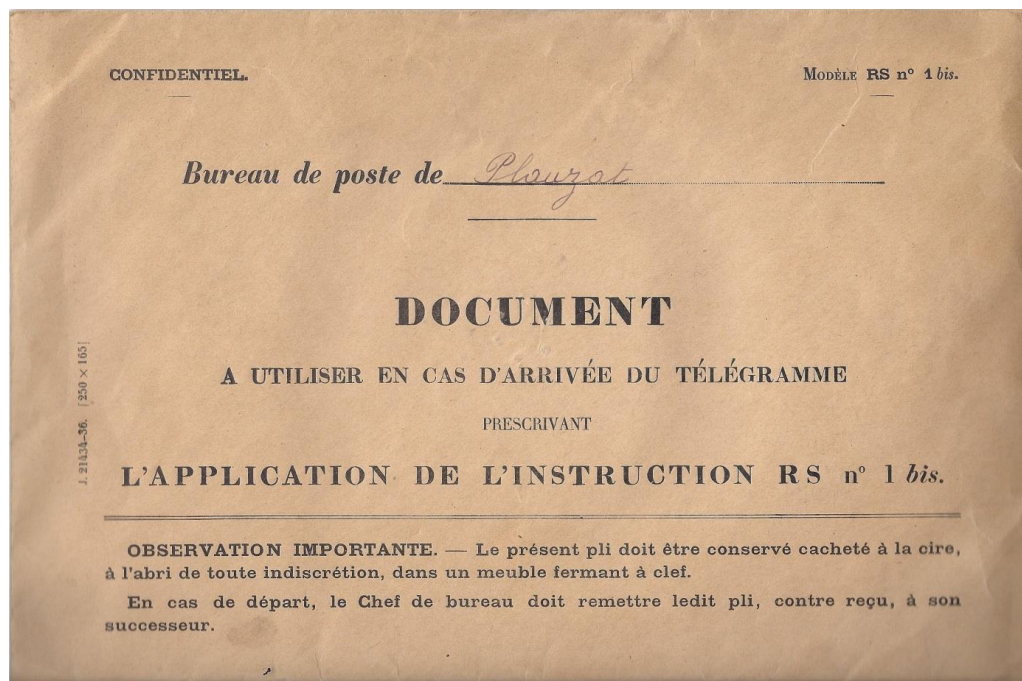
Un rectificatif précisant la disposition des crampons parut deux mois plus tard.

Si les lettres chargées de 1942 comportant ce type de fermeture ne me sont pas connues, un autre type de crampons métalliques est apparu quelques années plus tôt, sur des plis de service de la poste.

Il s'agit de crampons portant la mention « PTT » et ressemblant à un cachet en cire. La première enveloppe que j'ai référencée date de 1936, la dernière de 1942.



Crampon métallique d'un diamètre de 18 mm.



Lettre de service avec mention « Le présent pli doit être conservé cacheté à la cire » mais fermée par le crampon métallique PTT.